«Mal-logés» : les protégés du DAL

11/01/2009 à 12h23

L'association Droit au logement (DAL) et le Comité des sans-logis (CDSL) ne mélangent pas les torchons et les serviettes. Pour qu'un dossier de relogement soit effectivement présenté à la préfecture, il est nécessaire d'avoir fait ses preuves en matière de militantisme.

*Chaque soir, entre 110 et 140 familles soutenues par le DAL et le CDSL dorment au gymnase, avenue de la Porte-d'Ivry dans le 13e à Paris. Des mal-logés **qui parfois travaillent**, ont une chambre en foyer ou en hôtel, mais qui attendent un logement social depuis des années. Deux personnes se relaient toute la nuit pour noter ceux qui rentrent tard. Un «pointage interne» qui permet au DAL de voir «**qui milite le plus pour la cause**. Depuis le début, 376 personnes ont passé au moins une nuit avec nous. **Les mal-logés qui dorment le plus au campement, on donne leurs noms en premier à la préfecture**» affirme Norbert Fuster, membre de l'association.*

*Les familles soutenues par le DAL sont «**des sans-papiers algériens**, des jeunes qui dorment dans leur voiture, chez des amis ou à l'hôtel, **des réfugiés politiques statutaires…**», détaille Jean-Yves Cottin, ancien SDF et membre fondateur du CDSL. Ainsi, ce jeune Algérien âgé de 14 ans, arrivé en France en 2004 et «passé directement du bled à l'hôtel». Seul le père a la nationalité française, les autres membres de la famille attendent des nouvelles de la préfecture. Ou Drame Dramen, Sénégalais qui a rejoint le DAL trois semaines auparavant. Il est agent d'entretien et demande un logement social depuis dix ans, pour lui, sa femme, «française», et Waria, sa fille de 19 mois.*

Avec le froid, des sans-abri viennent les rejoindre. Une situation qui soulève des difficultés nouvelles pour le DAL :

«On essaie de les réorienter vers des structures plus adaptées.», reconnaît Norbert Fuster. (Le Monde)